

Politique environnement

COGETRAD s'est engagée dans une politique environnement depuis 2015, ayant pour objectifs de satisfaire les attentes de ses clients, de ses fournisseurs, de ses employés, ainsi que de répondre aux exigences réglementaires et légales, tout en garantissant le respect de l'environnement.

C'est dans ce contexte que COGETRAD Industries confirme son engagement dans une démarche d'amélioration continue conforme à la norme ISO 14001 en orientant sa politique environnementale sur les axes de progrès suivants :

- Réduire le risque de pollution de toute nature et, en particulier réduire le risque de pollution des eaux pluviales
- Contrôler nos consommations d'énergie et de matières premières
- Maîtriser la manipulation et le stockage des déchets dangereux
- Tendre à une valorisation optimale des matières et déchets entrants
- Respecter en permanence les exigences réglementaires et autres, applicables à ses métiers et aux aspects environnementaux,
- Faire adhérer le personnel aux valeurs de l'entreprise et améliorer la communication entre entités et envers les parties intéressées extérieures notamment institutionnelles.
- Œuvrer à l'amélioration continue de son organisation et de ses performances environnementales afin de pérenniser l'entreprise face à l'évolution des marchés et la faire grandir

Pour ce faire, la Direction de COGETRAD s'engage, dans le cadre de la politique de son système de management, à établir des objectifs adaptés à chaque situation, qui seront communiqués à l'ensemble du personnel de l'entreprise. En effet, la Direction considère que la réalisation de cette politique dépend de l'exécution quotidienne des tâches liées aux objectifs, qui seront déployés à tous les niveaux et dans toutes les fonctions de la société.

La Direction s'engage à vérifier, au cours des revues de direction, les résultats et la pertinence des objectifs afin qu'ils demeurent en cohérence avec son engagement d'amélioration continue et qu'ils soient en permanence adaptés aux évolutions de ses marchés.

La Direction de COGETRAD est convaincue que le respect de l'environnement résulte de l'engagement de la Direction, de l'implication et de la participation active de l'ensemble des personnels.

L'implication de la Direction dans cet engagement solennel est le gage de l'implication de chacun de ses collaborateurs.

Le Directeur Général

10 Décembre 2015

